

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mme DANIELLE CASARA, présidente  
M. PIERRE-CONSTANTIN CHARLES, commissaire ad hoc  
M. PIERRE GAUTHIER, commissaire ad hoc

**SECTEUR MIL MONTRÉAL**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 19 octobre 2021, 19 h  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage  
Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

### SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021

MOT DE LA PRÉSIDENTE, Mme DANIELLE CASARA ..... 1

### PRÉSENTATION DES OPINIONS :

Mme Giuliana Fumagalli, citoyenne ..... 3

M. Emanuel Guay, Mme Amy Darwish et M. Mohammad-Afaaq Mansoor,  
Comité d'action de Parc Extension – CAPE ..... 19

M. Didier Ferrier, Club de soccer Mont-Royal Outremont (CSMRO) ..... 35

### PAUSE

Mme Ines Maurette et Mme Claire-Isabelle Mauffette, Outremont en famille ..... 48

Mme Karine Myrgianie Jean-François, citoyenne ..... 63

MOT DE LA FIN ..... 78

### AJOURNEMENT

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### Mme DANIELLE CASARA, présidente

5            Bonsoir et bienvenue à cette séance virtuelle d'audition des opinions qui se tient dans le cadre de la consultation publique Mil Montréal.

              Je rappelle que nos travaux et activités se déroulent en français, mais les participants et les participantes qui voudraient s'exprimer en anglais, peuvent le faire.

10

              This meeting will be conducted in French, but if you wish to address the commission in English, you are welcome to do so.

              Je m'appelle Danielle Casara, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. Je suis également la présidente de cette commission.

15

              La commission est également composée de mes collègues Pierre-Constantin Charles et Pierre Gauthier.

              Nous sommes appuyés dans nos travaux par nos analystes Émilie-Jade Bigelow et Élise Naud.

20

              Je vous remercie au nom des mes collègues et de l'Office de consultation publique de Montréal, de l'intérêt que vous portez à nos travaux depuis le début de cette consultation et ce, malgré les défis posés par la pandémie en cours.

25

              Pour nous conformer aux règles gouvernementales et normes sanitaires qui s'appliquent, nous entendrons les interventions à distance.

              Un total de cinq citoyens et citoyennes, ainsi que des représentants d'organismes se sont inscrits et nous les entendrons tous ce soir à cette séance d'audition de mémoires.

30

35 La commission a également reçu neuf interventions écrites qui ne feront pas l'objet d'une présentation orale. Ces opinions seront cependant ajoutées à celles que nous recueillons grâce aux opinions en ligne.

40 Nous avons proposé à nos participants de ce soir de faire leur intervention soit par téléphone, soit par visioconférence. Il est également possible d'avoir plus d'un porte-parole par intervention, au cas où la présentation se ferait à plusieurs.

Les participants connectés par ordinateur peuvent partager leur écran et ainsi, nous montrer des présentations Powerpoint, des photos ou des vidéos.

45 Les intervenants disposent d'une période de dix minutes pour exposer leur opinion. A la suite de cette intervention, les commissaires disposeront également de dix minutes pour échanger avec eux.

50 Enfin, comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des personnes, sont irrecevables. Merci d'avance aux intervenants que nous entendrons ce soir pour leur collaboration.

55 Une fois la séance d'audition d'opinions terminée, les archives vidéo ou audio des échanges avec les commissaires, ainsi que les transcriptions écrites, seront mises en ligne sur notre site Web dans le plus bref délai.

60 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou pour une autre, des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus aujourd'hui, les représentants de la ville de Montréal, de l'arrondissement d'Outremont, du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys et de l'Université de Montréal, pourraient user de leur droit de rectification.

65 Ils pourront le faire aujourd'hui, à la fin de la séance. Sinon, ils auront 48 heures à la suite de l'envoi des fichiers vidéo et audio des présentations, pour nous fournir les rectifications par écrit.

Il s'agira, bien entendu, de rectifier seulement un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis.

70 Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des informations et des opinions reçues. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre mémoire dans les mois à venir.

75 Ensuite, l'Office remettra le rapport aux élus municipaux. Il sera rendu public dans les 15 journées suivantes. Les décisions à prendre par la suite appartiennent, bien entendu, aux élus de la ville de Montréal.

Alors, merci de votre attention.

---

80 **Mme GIULIANA FUMAGALLI**

**LA PRÉSIDENTE :**

85 Et j'invite maintenant notre premier présentateur, organisme ou citoyen à venir exposer son opinion et ensuite, les commissaires disposeront également de dix minutes pour échanger avec la personne.

90 Alors, j'inviterais Madame Giuliana Fumagalli qui est ici. Elle a présenté son mémoire à titre de citoyenne, mais aussi en tant que mairesse actuelle de l'arrondissement Parc-Extension-Villeray... là, j'ai vraiment un blanc de mémoire. La technologie va... donc, voilà. Madame Fumagalli, la parole est à vous.

95 On a lu avec beaucoup d'attention votre mémoire. On a pris des notes, on s'est préparé des questions. Donc, vous pouvez... je vous inviterais, plutôt, pour maximiser votre impact, à ne pas répéter les choses qui sont dans votre mémoire, à plutôt aller puiser dans votre connaissance du milieu, dans votre expertise, dans vos expériences, des matières à illustrer, développer, étayer les propos qui sont contenus dans votre mémoire.

100 Alors, vous avez dix minutes. Merci.

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

105           Merci, Madame la présidente. Alors, j'ai préparé une présentation Powerpoint, que je vais partager avec vous. Un instant.

110           Alors, je me présente, Giuliana Fumagalli, mairesse de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Je suis aussi résidente du quartier de Parc-Extension et diplômée de l'Université de Montréal aussi.

              Alors, Parc-Extension est l'un des quartiers les plus multiethniques au Québec, et celui qui occupe le deuxième rang, malheureusement, des plus pauvres, au Canada.

115           Pas qu'il me fasse plaisir de rappeler qu'un nombre important de personnes qui résident dans Parc-Extension possèdent un niveau de revenu inférieur au seuil de pauvreté, on parle ici de 44 % contre 25 % à Montréal.

120           Je donne ces informations parce que c'est un élément essentiel à prendre en compte dans la présente consultation publique.

125           A cet effet, laissez-moi vous rappeler quelques faits quant à la façon que l'Université de Montréal a procédé pour le déploiement de la première phase du Campus Mil et des impacts de celui-ci sur la population de Parc-Extension.

              Alors, commençons d'abord par l'embourgeoisement. Même si un certain embourgeoisement avait commencé dans le quartier, Parc-Extension avait été relativement protégé, en partie à cause de sa situation géographique.

130           Vous le savez sûrement, le quartier est enclavé, donc par l'autoroute 40 au nord, deux axes de chemin de fer à l'est et au sud et par ville Mont-Royal et sa fameuse clôture, pour ne pas la nommer, à l'ouest.

135           Donc, protégé aussi, car c'est un quartier pauvre, économiquement parlant, qui compte son lot de logements insalubres.

              Habituellement, comme l'écrivait si bien Jeanne Corriveau dans un article de La Presse :

« L'embourgeoisement est un processus lent qui se déploie sur de très nombreuses années. »

140 Dans le cas de Parc-Extension, ce fut soudain et brutal. Deux milles étudiants et étudiantes sont débarqués d'un seul coup, sans compter les enseignants et les enseignantes, et les entreprises en intelligence artificielle qui se sont installées dans ce qu'on a appelé maintenant, le Mile-Ex.

145 J'y reviendrai plus tard. Mais le fait que l'Université de Montréal a renoncé à son engagement de construire des logements étudiants sur le site du Campus Mil, n'a pas été étranger à la croissance des cas d'expulsion de locataires et la hausse des loyers à Parc-Extension.

150 La construction de résidences étudiantes faisait pourtant partie des recommandations de la commission.

155 Ensuite, il y a eu la promesse de plusieurs avantages pour notre quartier. Le nouveau campus dynamisera la zone industrielle et commerciale de l'avenue Beaumont, comblera l'énorme trou dans la ville que représentait la gare de triage.

160 Va désenclaver le quartier. Un nouveau parc sera aménagé. J'ai même entendu dire à maintes reprises que l'arrivée d'étudiants et d'étudiantes et de jeunes familles dans le secteur allait profiter aux petits commerces de quartier.

Et bien laissez-moi vous le dire, aujourd'hui, ces mêmes petits commerces de quartier m'interpellent à tour de rôle, car ils n'arrivent plus à payer leur loyer, ceux-ci ayant explosé avec l'avènement du Campus Mil.

165 Même chose du côté des logements. Il n'y a pas si longtemps, un quadruplex se vendait 400 000, avec des loyers inférieurs à 500 dollars. Aujourd'hui, c'est 1 200 pour un appartement pas chauffé, retapé sommairement. Et ça, si vous arrivez à en trouver un, car les condos sont venus remplacer plus d'un logement locatif.

170 Dans la deuxième phase de son projet, l'Université de Montréal prévoit 1 300 unités de logement, incluant du logement social et abordable. Croyez-moi, j'aimerais me réjouir de cette

nouvelle, mais comment je pourrais m'en réjouir alors qu'aucun logement social et communautaire promis dans la première phase n'a encore vu le jour.

175            En fait, tout ce que je vois de positif avec le redéveloppement de l'ancienne gare de triage se passe du côté d'Outremont ; une nouvelle école primaire, que les enfants de Parc-Extension ne pourront pas fréquenter.

180            Des places publiques, des parcs, rien pour Parc-Extension si ce n'est que de tous petits parcs, Dickie-Moore et une passerelle qui, si on peut ainsi dire, est loin de créer des ponts entre ces deux quartiers.

185            Pourtant, ce projet d'envergure de l'Université de Montréal est financé en grande partie par des fonds publics. Il me semble qu'un réinvestissement dans les communautés avoisinantes et plus particulièrement les plus vulnérables, devrait être une condition *sine qua non*.

190            Or, malgré les appels répétés des élus, des résidents, résidentes et des groupes communautaires, le processus a été caractérisé par un manque notoire d'engagement et d'écoute de la part de l'Université de Montréal.

195            En effet, nous en sommes à la troisième séance de consultation publique en lien avec le Campus Mil. Le rapport de l'OCPM paru en 2007 concernant l'aménagement d'un nouveau campus universitaire sur le site de la gare de triage Outremont, faisait déjà partie des nombreuses préoccupations des organismes et des résidents, résidentes, concernant la réalisation de logements abordables et sociaux à proximité du projet.

200            Dans son rapport, l'OCPM indiquait notamment qu'une programmation détaillée des logements abordables, sociaux, coopératifs et privés devrait faire l'objet d'une étude plus large qui permettrait d'évaluer, en collaboration avec les organismes du milieu, les besoins dans tous les secteurs limitrophes.

205            Le rapport de l'OCPM sur le PDUÉS paru en 2013, faisait, pour sa part, état des inquiétudes des organismes et des résidents, résidentes du quartier, quant au manque de considération du plan pour la question du logement social et communautaire. Et ce, malgré que la question ait occupé une place centrale des consultations précédentes.



Dans ce deuxième rapport, la commission souligne également le manque d'engagement de l'Université de Montréal, alors qu'elle faisait l'objet de plusieurs attentes lors de la consultation.

210 Comme je le disais plus tôt, non seulement aucun logement social et communautaire n'a vu le jour sur le territoire de Parc-Extension, mais en plus, l'Université de Montréal n'a rien fait pour contribuer à atténuer les impacts de la gentrification qui a elle-même contribué à accélérer.

215 En ce sens, un des engagements les plus importants à ne pas avoir été respectés par l'Université de Montréal, concerne la construction de 1 058 résidences étudiantes sur le campus pour accueillir les 2 000 étudiants, étudiantes prévus.

220 En effet, cet engagement, déjà présent dans le rapport de 2017 et qui a continué de faire partie des communications de l'institution dans les années suivantes, n'a jamais pris forme. Et les références aux résidences étudiantes ont disparues dans les communications de l'Université de Montréal et de la Ville, dans les plans révisés du campus.

225 Les plans initiaux pour des résidences ont plutôt été remplacés par des projets de logements locatifs privés, dont le prix s'élève présentement à 3 100 par mois pour trois chambres à coucher, qui ne répondent pas aux besoins, ni des étudiants et étudiantes, ni des résidents, résidentes de Parc-Extension.

230 En fait, la pression causée par ces décisions de l'Université de Montréal d'abandonner son engagement de construire des résidences étudiantes, a déjà commencé à se faire sentir sur le marché locatif du quartier.

Augmentation des déplacements résidentiels forcés dus à la hausse du coût des loyers, discrimination dans l'accès au logement et montée des évictions.

235 Bref, ce sont autant d'exemples qui me laissent croire que la deuxième phase du projet de l'Université de Montréal contribuera à exacerber encore davantage la gentrification de Parc-Extension.

240 Face à ces différents constats et considérant que Parc-Extension subit les inconvénients de l'arrivée du Campus Mil sans jamais bénéficier de retombées économiques, le campus étant situé sur le territoire d'Outremont, j'appelle à ce que l'Université de Montréal, institution financée

par des fonds publics, assume sa responsabilité sociale et s'engage à travers différentes actions pour le bien commun.

245 Mais il existe quelques solutions, c'est la bonne nouvelle. Je suis bien consciente que l'Université de Montréal ne peut freiner à elle seule le processus d'embourgeoisement Parc-Extension, elle peut néanmoins, choisir d'assumer sa responsabilité sociale et s'engager à travers différentes actions pour le bien commun.

250 Et nous, nous avons donc cinq recommandations et pistes d'action. Une des premières étapes pour l'Université de Montréal consisterait à reconnaître explicitement son rôle dans le processus d'embourgeoisement en cours dans le quartier de Parc-Extension et à agir rapidement pour essayer d'atténuer les conséquences négatives pour les organismes communautaires et les résidents, résidentes des quartiers aux alentours.

255 Pour se faire, une des solutions passe par la consultation régulière et continue des organismes et de la population locale lors du développement de cette troisième phase du projet.

260 Le développement du parc de logements sociaux est un des enjeux majeurs pour freiner l'embourgeoisement dans le quartier.

265 Or, la construction de nouvelles unités en logement social, reste très limitée dans le périmètre du PDUÉS. Il n'arrive pas à remplir les objectifs annoncés lors de sa précédente consultation publique, 225 logements sociaux.

Face à ces problèmes, j'encourage la ville de Montréal à continuer d'exercer son droit de préemption sur des terrains ou des logements vacants, dès qu'elle peut le faire pour une réserve foncière et favoriser le développement du logement social dans le quartier.

270 J'exhorte également l'Université de Montréal à soutenir financièrement et logistiquement des initiatives de développement de logements sociaux et communautaires pour les locataires à faible revenu dans le quartier.

275 Il existe, par ailleurs, différentes actions locales qui pourraient être mises en place concernant l'impact spécifique de l'arrivée d'étudiants et d'étudiantes sur le développement urbain du secteur et l'augmentation des loyers.

280 Ainsi, une de mes recommandations, en plus de développer du logement social et communautaire pour les familles, serait d'encourager l'Université de Montréal à développer en partenariat avec UTILE et la ville de Montréal, de 800 à 1 500 unités que l'Université avait envisagé pour des étudiants et étudiantes au début du projet, sur le site du campus.

285 D'autres initiatives innovantes existent pour freiner la spéculation immobilière dans les quartiers comme Parc-Extension. Ainsi, un autre projet pourrait consister à ce que l'Université de Montréal crée une fiducie foncière communautaire ou une fiducie d'utilité sociale. Un modèle de propriété non spéculative, en plein développement en Amérique du Nord.

290 Avec une fiducie appuyée financièrement par l'Université de Montréal, beaucoup de logements locatifs pourraient être retirés du marché spéculatif et continuer à loger la population de classe ouvrière de Parc-Extension.

295 Enfin, un des derniers engagements que j'exige que l'Université de Montréal, serait de créer un programme de formation et d'embauche local adapté aux particularités de Parc-Extension.

300 Cette proposition n'est pas nouvelle et fait partie des quatre propositions ayant émané d'une rencontre entre un comité de résidents, résidentes de Parc-Extension et les responsables du projet, pour discuter d'aménagements possibles dans l'arrimage entre l'Université de Montréal et le quartier qu'elle jouxte.

305 Je suis, comme vous le savez sûrement, la saga du Campus Mil depuis plus d'une décennie. En fait, c'est une des raisons pour laquelle je me suis lancée en politique. Je déplore que cette institution, qui est sensée rassembler la grande famille québécoise autour de l'éducation et incarner les valeurs collectives et solidaires, soit maintenant un acteur important dans le déplacement et la fragilisation de mes voisins et voisines à Parc-Extension.

310 Ce n'est pas l'image que j'avais de l'Université de Montréal quand j'y ai étudié en anthropologie et en sciences politiques. Mais ce n'est pas trop tard. Je propose, dans ce mémoire, plusieurs pistes de solution pour contrebalancer les effets néfastes du Campus Mil sur mon voisinage.

J'espère que l'administration y songera sérieusement et que les commissaires de l'OCPM, donc vous, suivront la voie de leurs prédécesseurs, en appelant l'Université de Montréal à faire preuve d'ouverture, d'humilité et de contrition. Merci.

315 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame Fumagalli. Nous allons revenir à notre tableau habituel. Merci pour cette présentation. C'est sûr que nous l'avons lue avec beaucoup d'attention et vous avez ajouté des éléments sur lesquels les commissaires vont certainement avoir des questions à vous poser.

320

Je me lancerais la première. Nous avons demandé, suite à la soirée de questions réponses que nous avons eue avec les interlocuteurs, la soirée à laquelle je suis certaine que vous avez assisté virtuellement.

325

Nous avons demandé d'en savoir un peu plus sur les différents comités mis en place pour voir au développement harmonieux et au suivi du projet Mil. Nos interlocuteurs nous ont soumis les objectifs et la composition des différents comités, gouvernance, direction. Il y avait réalisation et gestion.

330

J'imagine que les arrondissements autour, impliqués dans le projet Mil, ont participé à ces comités-là. Est-ce que vous pouvez partager avec nous si vous y avez participé ou si des membres de votre équipe de direction ont participé et à quel comité ?

335 **Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

335

Oui. Donc, moi j'ai été conviée, il y a un comité de gouvernance. Donc, le comité où il y a des élus, des membres de la gestion de l'Université de Montréal et son recteur. Et aussi, des membres de la ville de Montréal, des élus et des fonctionnaires. Donc ça, c'était le comité de gouvernance.

340

De mémoire, j'ai participé à deux, sinon trois rencontres et la dernière remonte juste, je vous dirais avant l'ouverture du Campus Mil. Et depuis, aucune autre rencontre. J'y vais de mémoire.

345

**LA PRÉSIDENTE :**

350 Les enjeux que vous avez soulevés, particulièrement ceux rattachés au logement et à la  
gentrification rapide de Parc-Extension, ont-ils été discutés lors de ces rencontres-là ? Est-ce qu'il  
y a des enjeux de cette nature-là qui ont été discutés au niveau des comités ?

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

355 Plus ou moins, dans la mesure où c'était des rencontres très techniques et au moment où  
moi j'y ai participé, ce n'était pas tant dans la vision. Donc, il y a eu une rencontre où il a été, le  
sujet de la discussion portait sur la nouvelle école à Outremont. Et c'était spécifiquement sur ça,  
donc les membres aussi de la Commission Marguerite-Bourgeoys étaient présents.

360 Donc, ça a été vraiment toute une séance de travail uniquement sur ça. J'ai évidemment,  
lors de cette rencontre-là, soulevé le fait que des élèves de Parc-Extension ne pouvaient pas y  
aller et que le projet était merveilleux et que, au fait, on aurait souhaité qu'il soit construit du côté  
de la rue Beaumont, parce que c'était ce que nous on a besoin dans Parc-Extension.

365 Donc là, je ne parle pas d'une école primaire dans le rapport que je vous ai soumis, mais  
lors de cette rencontre, je l'ai quand même soulevé. Nous, on a des enjeux, on a énormément  
d'écoles, mais même toutes les écoles qu'on a, elles sont toutes surpeuplées et énormément  
d'élèves arrivent aussi en transport scolaire.

370 Donc, ça veut dire qu'ils sont un peu loin de là où sont les écoles primaires et il nous  
manque une école primaire du côté, si vous voulez, sud, donc de Beaumont.

375 Et donc l'école qui était proposée pour Outremont, vraiment un très beau projet, mais  
j'aurais souhaité que cette même école soit située sur le territoire de Parc-Extension et puisse  
desservir nos élèves.

Alors ça, c'était une des rencontres. Donc, évidemment là le logement social n'a pas sa  
place, vous pouvez très bien le comprendre.

380 Il y en a une autre où moi j'ai posé la question par rapport à la passerelle. Encore là,  
c'était hors contexte, parce que vous savez qu'on a une passerelle pour le moment, qui relie le

campus à Parc-Extension et c'est une passerelle, comme je l'ai dit dans ce mémoire, qui est tout sauf invitante et qui est plutôt rébarbative et qui ne fait en rien à inviter les gens à accéder au campus, sauf pour des raisons utilitaires.

385 On ne peut même pas entrevoir l'idée que, l'image, en fait, que dès qu'on arrive à mi-passerelle, on voit le Mont-Royal qui se déploie devant nous et c'est vraiment, c'est beau, c'est majestueux, mais si on n'arrive pas à se rendre jusque là, on n'a pas même pas idée de la beauté du campus.

390 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Fumagalli, je vais me permettre de vous interrompre parce que je voudrais laisser mes collègues vous poser des questions et le temps file rapidement. Alors, Pierre-Constantin, peux-tu prendre la parole et poser ta question ?

395

**LE COMMISSAIRE M. PIERRE-CONSTANTIN CHARLES :**

400 Oui, merci beaucoup, Madame la présidente. En fait, j'aurai une question pour Madame la mairesse. Dans le cadre de votre présentation, vous nous avez beaucoup parlé, entretenu des impacts sur Parc-Extension.

405 Et alors que le Campus Mil et le rapport du PDUÉS, dont vous avez fait mention, concerne l'ensemble des quartiers, des villes liées ou des quartiers avoisinants, que ce soit Marconi-Alexandra, Villeray-Ouest, Outremont comme arrondissement lui-même, ainsi que ville Mont-Royal.

410 Est-ce qu'il y a, est-ce que vous pouvez nous entretenir quant aux impacts éventuels qu'il pourrait y avoir sur les autres abords, les autres quartiers, notamment Villeray-Ouest, la partie ouest qui fait partie de votre arrondissement.

415 Et quant à Parc-Extension, est-ce que les impacts seraient des impacts différents... en fait, l'idée c'est ; pourquoi vous nous en parlez uniquement de Parc-Extension et non pas des autres quartiers de votre arrondissement ?

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

420 Pour moi, c'est simple, au fait. Moi j'envisage, moi ce que je vois, c'est qu'un campus et de la façon qu'il aurait pu être conçu, c'est vraiment ; un campus universitaire doit être ouvert sur la cité. Et il a une forme ovale, si on peut ainsi dire, mais cette forme ovale, elle n'est pas ouverte. Et ce que le campus a fait, il a enclavé un quartier qui est déjà enclavé.

425 En amenant une deuxième voie, donc le chemin de fer. Donc la deuxième voie du chemin de fer a été ramenée. Donc, celle de Bates a été ramenée du côté de Parc-Extension. On a construit un muret de rétention et donc là... et on a mis une clôture et cette clôture, on est en train de la verdir.

430 Donc, à terme, on ne pourra pas, du campus de l'Université de Montréal, lorsqu'on regarde vers le nord, on ne pourra pas voir Parc-Extension. Parc-Extension va être complètement absent visuellement.

435 Et visuellement veut dire aussi, dans l'esprit des gens, à tous les niveaux. Donc, cette inaccessibilité va être accentuée. Et ça a été fait de façon consciente. Et ça, c'est dramatique pour moi. Parce que ça, ça ferme le campus à la population de Parc-Extension, à tous les niveaux.

440 Et il y a peut-être question d'ouvrir une deuxième ouverture au niveau de la rue de l'épée, mais pour moi, il est inconcevable qu'en 2021 on puisse avoir un campus universitaire, complètement ouvert sur sa communauté d'Outremont et de Rosemont et complètement fermé, à l'exception d'une et potentiellement d'une deuxième passerelle, il est inconcevable. Et qu'on ne fasse absolument rien pour remédier à cette situation.

**LE COMMISSAIRE CHARLES :**

445 O.K., mais l'autre volet, est-ce que pour les autres parties de l'arrondissement ou Marconi-Alexandra, est-ce que vous jugez qu'il y a des impacts, soit positifs ou négatifs, pour ces parties du territoire ?

450

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

455 Il y a eu l'arrivée de toute la question des entreprises d'intelligence artificielle. Mais encore là, ce ne sont pas des résidents naturels. Dans le sens que ceux qui y résident déjà, qui habitent dans le développement qui se fait dans ce secteur-là – résidentiel, je parle de développement résidentiel – et les emplois qui ont été créés, ne sont pas non plus pour les résidents.

460 Donc, ce que ça fait, c'est que ça attire des nouvelles personnes, mais ceux qui résident doivent eux partir pour faire place aux nouveaux qui arrivent. Donc, ce souci-là, donc cet engagement social, on ne le retrouve pas. Le souci social et de l'Université de Montréal, n'est pas là. Et ça, c'est ce que je déplore et que je dénonce et je ne suis pas la seule à le faire.

**LE COMMISSAIRE CHARLES :**

465 Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

470 Merci, Pierre-Constantin pour ta question. Je donnerais maintenant la parole à Pierre Gauthier.

**LE COMMISSAIRE M. PIERRE GAUTHIER :**

475 Oui, bonjour. Alors, merci pour votre présentation, votre mémoire. Donc, dans les deux cas vous évoquez l'engagement de l'Université de Montréal à construire 1 058 places de résidence, chambres de résidence, j'imagine.

480 Donc, on comprend la nature de l'engagement, évidemment. Et dans quel contexte cet engagement-là a-t-il été pris, précisément ? Donc, est-ce qu'il s'agit d'un engagement formel, le cas échéant, dans quel contexte ?

485



**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

490 Ah bien oui. Il y a eu deux consultations. En 2007 et en 2013. Et donc, les résidents et les  
résidentes, et les membres des groupes communautaires ont demandé. C'est une demande  
historique qui a été inscrite et qui, à un moment donné, a été effacée, complètement effacée.

495 Et donc l'Université de Montréal a complètement passé à côté de son obligation de fournir  
des résidences étudiantes à ces propres étudiants. Je veux bien qu'elle ne soit pas dans  
l'immobilier, je comprends. Mais toute université a toujours une cité universitaire pour les étudiants  
et l'Université de Montréal n'a pas prévu dans le cas du Campus Mil.

**LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

500 Mais vous attirez notre attention, en fait, sur les représentations qui ont été faites par le  
milieu, qui ont trouvé écho dans le rapport.

Mais cet engagement-là auquel vous faites référence, il apparaît où ? Est-ce qu'il y a des  
écrits...

505 **Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

... c'était dans les plans. Si vous voulez, je peux vous fournir des documents, mais il y a  
des plans dans lesquels on voit physiquement les résidences. Et un moment donné, ça disparaît.

510 **LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

O.K. Donc, c'est ce à quoi vous référez ?

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

515 Oui.

520

**LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

525 Maintenant, la localisation des résidences, vous faites allusion au fait qu'on ne les a pas  
construites puis qu'on ait construit, à la place, autre chose. Donc, est-ce que c'est littéral ? C'est-  
à-dire, est-ce que ces résidences-là étaient prévues sur un site qui a été utilisé à d'autres fins  
depuis ? Est-ce que c'est ce qu'il faut comprendre de votre mémoire ? Et quel était ce site ?

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

530 Oui, ça a été vendu aux enchères au plus offrant.

**LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

535 Quel était le site en question, je vous prie ?

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

Pardon ?

540 **LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

Quel était le site en question ? Est-ce que vous pouvez nous le...

**LA PRÉSIDENTE :**

545 ... le situer.

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

550 Là où sont présentement les condos, donc devant le pavillon. C'est ça qui a été vendu  
aux enchères à un promoteur privé.

555

**LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

O.K., et ce sont ces terrains-là, en fait, qui, dans un plan, là, étaient destinés à tout le moins en termes de représentation graphique et tout, O.K.

560

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

Effectivement.

565

**LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

Et ce plan-là était un plan... quelle était la nature du plan ? C'est un plan qui a été déposé officiellement, qui a été présenté publiquement ?

570

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

Bien si moi je suis en mesure de vous en parler aujourd'hui, c'est que c'était un document public que je vous dis que je pourrais vous fournir, le cas échéant, si vous le voulez.

575

**LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

Oui, s'il vous plaît.

580

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui. S'il vous plaît.

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

585

Très bien. Et si vous me permettez de revenir, Madame Casara, Madame la présidente, à votre première question, j'ai participé aussi peut-être à une ou deux autres rencontres avec l'agente responsable de la communication avec la communauté.

590 Mais comme je vous dis, sans pouvoir voir le fruit de ces discussions se matérialiser, tant  
au niveau de l'employabilité, tant au niveau des logements et d'autres sujets qui ont été discutés  
et qui seront mentionnés par d'autres intervenants plus loin, notamment.

**LA PRÉSIDENTE :**

595 O.K. Merci beaucoup. Est-ce que mes deux collègues auraient une question subséquente  
à poser, parce que nous avons déjà dépassé nos dix minutes.

**LE COMMISSAIRE CHARLES :**

600 Ça va pour moi. Merci.

**LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

605 Oui, ça va. On va respecter le temps, merci, Madame.

**Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

610 Merci de m'avoir donné l'opportunité, l'occasion de présenter ce document et de répondre  
à vos questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est nous qui vous remercions de votre participation. Merci, bonne fin de soirée.

615 **Mme GIULIANA FUMAGALLI :**

Au revoir.

---

620